



Janvier 2025

## Sans permis ou sans voiture, comment faire ?

Les organismes d'insertion de l'Ain ont créé LUSIE 01, une petite équipe qui forme et accompagne leurs salariés. Les personnes en insertion apprennent, entre autres, à se déplacer à vélo, en bus, en train et en covoiturage.

« Linda avait beaucoup de mal à passer son permis de conduire. Elle a appris à réserver un covoiturage, à prendre le bus à la bonne heure et au bon arrêt, à télécharger un billet de train et à se positionner sur le bon quai.

Une personne de Saint-Trivier-de-Courtes dont la vieille voiture demandait beaucoup de réparations a appris comment utiliser le transport à la demande ».



## Accompagner les personnes en insertion

*Bonjour Guillaume Mioch. Vous êtes le Monsieur Mobilité dans une petite équipe qui s'appelle LUSIE01. LUSIE a été créé en 2010. C'est un collectif de quarante structures d'insertion sur le Département de l'Ain, par exemple l'Épicerie solidaire du Marché Conté, Ainterjob, Micronov ou Ainter Services. LUCIE a été créé pour accompagner les personnes de ces structures vers l'emploi et vers l'autonomie. Le siège est à Bourg-en-Bresse et on intervient sur tout le département dans nos structures adhérentes. Vous accompagnez combien de personnes par an ? Probablement un peu plus de sept cent.*

*Depuis 2018, vous travaillez sur la mobilité ... On a un site Internet qui s'appelle Mobilib01 et une sorte de guichet unique où chacun peut venir. Parfois ça va être une personne qui a juste besoin d'un petit coup de pouce, et parfois il y a besoin de se voir régulièrement pour devenir autonome et avoir des solutions. Sur le bassin de Bourg, on est à une centaine de personnes accompagnées*

## L'exemple de Linda



*Prenons un ou deux exemple ... Alors, je peux parler de Linda qui a beaucoup de mal à passer son permis de conduire parce que c'est difficile. C'est une épreuve de français au niveau du code de la route. Elle habite Bourg-en-Bresse. Ça a commencé, de mémoire, par un atelier numérique. Elle avait des soucis avec son smartphone. On lui a appris à télécharger un billet de train et à réserver un covoiturage. Ensuite, en creusant, on s'est rendu compte qu'elle n'osait pas se lancer. On a travaillé avec elle. On lui a montré aussi comment prendre le train et sur quel quai se positionner en fonction de sa destination. On lui a montré les horaires et l'emplacement des*

stations de bus. On l'a aidée à télécharger la carte Oûra. On a aussi travaillé avec elle le passage à la voiture sans permis. *En quelque sorte, vous lui avez appris à conduire.* Tout à fait, on travaille avec les auto-écoles locales et on a aussi un partenariat avec Vivant Mobilité, un garage qui commercialise des voitures Aixam, pas seulement à la vente mais aussi à la location. C'est un complément à l'apprentissage du code. On vérifie les acquis et ça permet à la personne de prendre confiance, avec quelques heures de conduite sur un véhicule sans permis. *Est-ce que vous encouragez l'usage de la voiture ?* Seulement s'il n'y a pas d'autre solution. Sinon, on privilégie le train, le vélo et les services de Rubis. *L'accompagnement avait commencé quand ?* Pour Linda, ça doit faire neuf mois. *Est-ce que ça a changé des choses dans sa vie ?* J'ose espérer. En tout cas, sur le court terme, ça lui a permis de se déplacer sereinement.

## L'anxiété des ruraux et les solutions qui existent

*Vous accompagnez aussi des personnes qui vivent à la campagne. Est-ce qu'elles ont les mêmes profils ?* Pas du tout les mêmes. Dans les zones rurales, les personnes galèrent pour avoir accès au travail, aux soins et à la culture, et ça peut devenir très vite anxiogène. *Mais vous avez quand même de bons exemples ?* Oui, par exemple une personne qu'on a accompagnée, qui habitait vers Saint-Trivier-de-Courtes et qui avait des rendez-vous médicaux fréquents. Elle n'avait qu'une vieille voiture qui demandait beaucoup de réparations. On lui a donné le numéro du transport à la demande et on lui a expliqué comment réserver. Cette personne a été très contente et cela lui a apporté la sérénité de pouvoir se déplacer.

On a aujourd'hui sur le bassin de Bourg-en-Bresse des solutions qui existent et qui sont efficaces. Le bassin est quand même bien pourvu et c'est une chance si je peux me permettre d'ajouter ça. On peut dire aux gens qu'ils ne perdront pas forcément plus de temps à utiliser le bus ou à faire du covoiturage et que ce sera économique. Et ça c'est vraiment l'argument fort qui permet de convaincre.

## Quelques mots sur la vulnérabilité au coût de la voiture

Bien sûr, l'économie est un argument fort pour ceux qui dépendent de leur voiture et qui ont des petits revenus. Ils sont dans l'angoisse d'un carburant trop cher ou d'une grosse réparation qui leur laisserait trop peu d'argent pour vivre. Cette vulnérabilité touche un Français sur dix mais c'est plutôt un sur quatre dans les cités pauvres et les villages éloignés<sup>1</sup>.

Certains s'installent dans des endroits reculés parce que le logement y est moins cher mais ce faisant, ils s'éloignent des lignes de transport en commun et perdent une alternative qui pourrait les sauver si leur voiture venait à coûter trop cher. Il leur resterait encore le transport à la demande et l'autostop pour les plus débrouillards. Le covoiturage serait aussi une solution pour les personnes précaires et isolées mais il faudrait alors que la solidarité s'organise dans les villages.

*Ce texte est une version légèrement réécrite du témoignage oral*

À écouter sur



---

### Note

<sup>1</sup> Cerema (2014) Vulnérabilités des ménages aux coûts des transports - [lien](#)